


Une certification numérique pour les étudiants des INSPÉ

Après l'expérimentation, une mise en place progressive à l'INSPÉ de l'académie d'Amiens



La certification des compétences numériques professionnelles repose sur le constat que les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation sont transformés par l'utilisation de services et de ressources numériques dans les activités essentielles et qu'ils reposent sur des compétences numériques professionnelles.

Le cadre de référence des compétences numériques pour les métiers de l'éducation (CRCNÉ) permet de faire une place à la dimension numérique des métiers de l'éducation et de la formation, d'engager les étudiants puis les professionnels dans une logique de développement professionnel, tout au long de la carrière.

Il est nécessaire d'articuler un référentiel de **compétences numériques professionnelles**, d'une part avec **le référentiel de compétences des métiers de l'enseignement et de l'éducation de 2013** et d'autre part, avec **le cadre de référence des compétences numériques (CRCN)** mis en application par la plateforme PIX. Les professionnels des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation doivent donc à la fois maîtriser des compétences numériques transversales (définies dans le CRCN) et des compétences numériques professionnelles nécessaires à l'exercice du métier.

Le CRCNÉ est organisé en 5 domaines :

1. **ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL** : Utiliser le numérique pour agir et se former dans son environnement professionnel
2. **RESSOURCES NUMÉRIQUES** : Sélectionner, créer et gérer des ressources
3. **ENSEIGNEMENT - APPRENTISSAGE** : Concevoir, scénariser, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage
4. **DIVERSITÉ ET AUTONOMIE DES APPRENANTS** : Inclure et rendre accessible, différencier et engager les apprenants
5. **COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DES APPRENANTS** : Développer, évaluer et certifier les compétences numériques des apprenants

Certification numérique

Ce référentiel de compétences numériques professionnelles doit donner lieu à **un nouveau dispositif de reconnaissance** pour rendre compte d'une maîtrise progressive dans la carrière. Il s'agit de proposer une reconnaissance et une valorisation de ces compétences numériques professionnelles **dès la formation initiale et dans une perspective de développement professionnel continu**, de formation tout au long de la vie. Cette reconnaissance prend la forme d'**une certification avec les niveaux de maîtrise suivants** : «Initié», «Confirmé», «Avancé», «Expert».

Les INSPÉ assurent la formation et la certification des étudiants en master MEEF,
Les rectorats organisent la certification pour les personnels relevant de leurs compétences ; ils peuvent s'associer des opérateurs publics (Canopé, CNED).

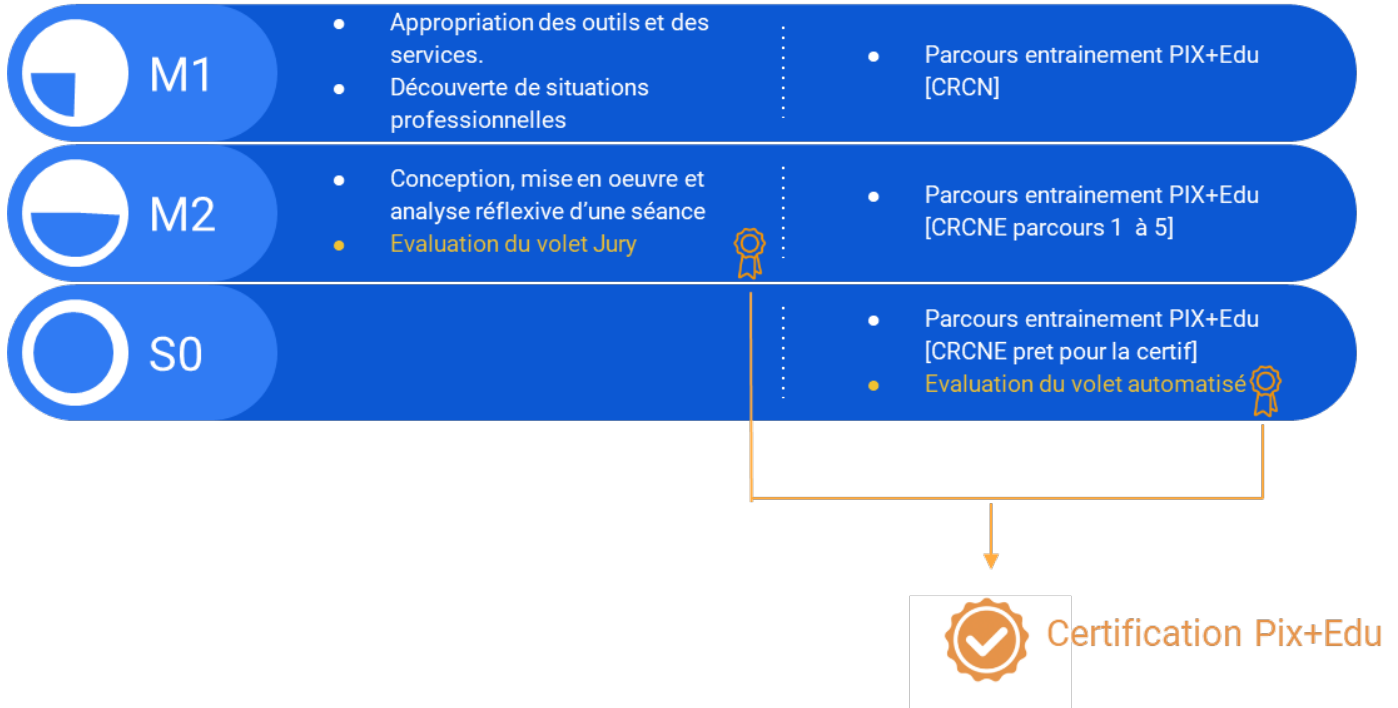
Le niveau de maîtrise des compétences numériques professionnelles du CRCNÉ est apprécié au travers de deux évaluations complémentaires, qui conditionnent conjointement l'obtention de la certification :

une évaluation assurée par les enseignants pour la formation initiale et un jury pour la formation continue,

une session de certification PIX+Edu, à évaluation automatisée, qui intègre notamment les compétences numériques transverses du CRCN en relation avec les métiers de l'éducation et les compétences spécifiques du CRCNÉ.

La certification atteste le niveau le plus élevé reconnu conjointement par les deux évaluations.

Exemple de mise en œuvre



EN QUOI CONSISTE LE VOLET INSPÉ?

L'évaluation repose sur l'activité professionnelle au cœur du métier pour laquelle chaque phase sera évaluée : la conception, la mise en œuvre et le retour réflexif.

Selon les mentions, l'activité peut être de nature différente :

Pour les mentions 1 et 2, il s'agit d'une activité pédagogique.

Pour la mention 3, il s'agit d'une activité éducative en relation avec les acteurs de leur sphère professionnelle.

Pour la mention 4, il s'agit d'une activité de formation, d'ingénierie de formation ou d'accompagnement d'adultes. La mention 4 n'est pas incluse dans l'expérimentation de 2022-2023.

Des critères d'évaluations sont définis pour chaque item de chaque phase. Au-delà du geste technique c'est la pertinence du projet et la maîtrise de mise en œuvre qui est au cœur de la démarche.

Phase 1 : Conception

Item 1 : Pertinence de la stratégie pédagogique ou éducative

Recourir au numérique lorsque cela répond à une problématique d'apprentissage, d'enseignement ou d'éducation

Choisir des moyens / supports / pratiques / outils / ressources / solutions / données numériques sélectionnés par rapport aux objectifs visés et activités prévues

Item 2 : Démarche de conception

Mobiliser le numérique comme moyen de conception

Respecter des principes éthiques et juridiques
Formaliser son projet, son scénario

Item 3 : Prise en compte de mon public

Identifier les compétences numériques des apprenants pré requises et développées
Prendre en compte des besoins éducatifs particuliers, et identifier les usages, outils et/ou ressources numériques qui permettraient d'y répondre

Phase 2 : Mise en œuvre

Item 4 : Enseigner, animer, éduquer

Préparer et gérer le matériel, les outils, la partie technique
Éduquer les apprenants aux apports du numérique
Réguler la mise en œuvre pour prendre en compte la réalité

Item 5 : Accompagnement des individus

Utiliser des potentialités des moyens numériques pour permettre une différenciation
Accompagner des apprenants en prenant en compte leurs compétences numériques

Item 6 : Atteinte des objectifs

Mesurer la réalité de l'atteinte des objectifs de l'activité
Évaluer les compétences numériques des apprenants

Phase 3 : Retour réflexif

Item 7 : Ecart entre le prévu et le réalisé

Porter un regard réflexif sur la réalité de l'atteinte des objectifs
Analyser l'action menée
Analyser la prise en compte effective de la diversité des apprenants

Item 8 : Communication d'une expérience professionnelle

Partager une expérience professionnelle s'appuyant sur le numérique
Être en mesure de faire le point sur les apports professionnels pour l'intervenant

À LIRE AUSSI

Réunion d'information Master MEEF CPE digitalisé

Nouveau DU Se préparer à enseigner dans le 1er degré

À la découverte du module "Enseignement et éducation" CONSPIRE INSPÉ

UN CALENDRIER DE MONTÉE EN CHARGE PROGRESSIF

2021-2022 : Mise en œuvre expérimentale par quelques enseignants volontaires dans une dizaine d'INSPÉ dont Amiens.

2022-2023 : Généralisation de l'expérimentation à tous les INSPÉ pour les mentions 1 et 2 sans toucher tous les groupes pour le moment. Les outils de la certification pour la mention 3 sont produits, quelques expérimentations sont conduites dans les INSPÉ volontaires dont Amiens.

2023-2024 : Mise en place du dispositif de certification pour tous les étudiants des mention 1 et 2. L'expérimentation est mise en place pour la mention 3. Les outils de la certification pour la mention 4 sont produits.

2024-2025 : Mise en place du dispositif de certification pour tous les étudiants des master MEEF.

COMMENT EST CONÇUE CETTE CERTIFICATION ?

Un groupe de travail national a été constituée regroupant :

des représentants de directions du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse : la DGESCO, la DNE, la DGRH,
des représentants du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche issus de la DGSIP,
Des représentants des DANE ou DRANE,
Des membres de PIX,
Des représentants des INSPÉ.

Les INSPÉ sont représentées dans ce groupe de travail par Nadine Jessel Directrice de l'INSPÉ Toulouse Occitanie Pyrénées, Philippe Letellier responsable de département numérique de l'INSPÉ de la Réunion et Benoît Ducange de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens. Le cadre de certification présenté ici est celui de l'expérimentation 2022-2023, les travaux se poursuivent et la certification sera amenée à évoluer pour atteindre sa forme finale.

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE ENGAGÉE

Les enseignants intervenant en numérique sont impliqués à différents niveaux dans l'expérimentation de cette certification pour les mentions 1, 2 et 3 :

- Argentieri Julie
 - Claeys Hélène
 - Condamines Thierry
 - Courtois Sébastien
 - Detroussel Cécile
 - Ducange Benoit
 - Duvinage Olivier
 - Frigeri Caroline
 - Goddyn Isabelle
 - Grossemy François
 - Juniet Pascale
 - Martin Ferreira Thomas
 - Mont Didier
 - Perrin Pascal
 - Regis Goddyn
 - Servant Bruno
 - Timmerman Jacqueline
 - Tournier Julie
 - Van Praet Arnaud
-